

travail varient d'une région à l'autre. On mentionne, par exemple, l'existence d'autres emplois et la faculté qu'ont certains employés de s'adapter à un autre genre de travail. On y parle aussi des conventions collectives et de certains autres facteurs.

Certaines personnes font mine de bouder l'automatisation. A mon avis, il faut savoir s'adapter aux temps dans lesquels nous vivons et il faut prendre les mesures nécessaires pour s'y adapter. Même les partisans les plus fervents de l'automatisation, dans l'industrie, entretiennent certaines craintes pour l'avenir de l'humanité, face à cette révolution technologique dans le monde, et chez nous tout particulièrement.

Je crois qu'il faut nous préparer à traverser une période de transition profonde et envisager une espèce de chambardement dans notre industrie.

Le sous-ministre de la Santé du gouvernement de l'Ontario, M. James S. Band, affirmait, il n'y a pas plus d'un an et demi, que d'ici dix ans, quatre ouvriers sur cinq, perdraient leur emploi par suite de l'automatisation de l'industrie.

Je crois qu'au point de vue humain et social, c'est là une conséquence presque tragique.

Le bulletin du Canadian Labour Congress citait également, dans son numéro de février 1961, le résultat d'une étude effectuée par M. W. R. Dymond, Director Economics and Research, Department of Labour, to Senate Manpower Committee.

C'est un paragraphe très court, mais je voudrais le citer aux honorables députés.

(Traduction)

Dans les dix années écoulées depuis 1949, la production de l'industrie automobile du Canada a augmenté de 49.8 p. 100, tandis que l'embauche n'a monté que de 11 p. 100. Dans l'industrie des pièces d'automobiles, la production s'est accrue de 19.7 p. 100, et l'embauche de 6.8 p. 100; dans l'industrie du matériel et des appareils électriques, la production a augmenté de 81.6 p. 100 et l'embauche de 40.6 p. 100; dans l'industrie des machines, la production a monté de 33.7 p. 100, et l'embauche de 16.8 p. 100; dans l'industrie des appareils ménagers, la production s'est accrue de 53.7 p. 100 et l'embauche de 19.3 p. 100.

(Texte)

Même si l'honorable ministre du Travail a constitué, à l'intérieur de son ministère, un service de recherches qui s'est penché et se penche encore sur les conséquences de l'automatisation de l'industrie, je lui demande d'apporter plus d'envergure à cette enquête sur l'automatisation.

Ainsi, il pourrait inviter les représentants du monde patronal au pays, ceux du monde syndical, des représentants d'universités, des représentants des gouvernements provinciaux et municipaux, des représentants des agriculteurs et créer une commission, même s'il

[M. Brassard (Lapointe).]

est déjà très tard; ceci aurait dû être fait bien avant aujourd'hui.

A mon avis, le comité qui étudie aujourd'hui cette question, avec la meilleure volonté du monde et les meilleures compétences, n'embrasse pas un champ assez vaste, ne va pas assez loin dans ses études, sans compter que son personnel n'est pas suffisant pour s'occuper de la tâche qui lui échoit maintenant.

Les implications ou les conséquences sociales des progrès techniques doivent être étudiées en fonction du rôle de l'homme en regard de ce progrès et surtout de l'influence de cette automatisation sur les structures de notre société d'aujourd'hui.

Je sais que le ministre du Travail se préoccupe de ces questions, mais il a l'air d'être seul au Conseil des ministres à se pencher sur ce problème. Qu'il appelle à son aide des gens qui sont dans l'industrie!

Le gouvernement a souvent demandé, depuis 1957, l'amélioration des relations entre patrons et ouvriers. Voici une bonne occasion de réunir des représentants de ces deux groupes, parce que tous deux sont intéressés, tant les patrons que les ouvriers, à cette question. Les Canadiens, surtout, sont intéressés à cette question.

Qu'on nomme une commission qui étudiera toutes les conséquences de l'automatisation dans le pays et je suis certain qu'on lui présentera des solutions qui, même si quelques-unes sont à long terme, contribueront à effacer de chez nous ou du moins à atténuer en grande partie cette plaie sociale du chômage qui défigure notre régime actuel.

J'ai déjà dit, souvent, que je crois en la libre entreprise, mais je crois aussi à l'intervention des administrations supérieures là où la libre entreprise ne peut pas ou ne veut pas faire tout son devoir.

Certaines entreprises peuvent mettre un peu plus l'accent sur les profits que sur l'aspect ou le rôle social qu'elles jouent dans le «développement» ou dans l'économie d'un pays.

Je demande au ministre de considérer ces suggestions et j'ai bien hâte de voir le jour où on apportera, enfin, des remèdes concrets au chômage.

(Traduction)

L'hon. M. Chevrier: Si les députés veulent bien m'accorder leur attention, j'aimerais formuler au leader de la Chambre une proposition qui sera, du moins je l'espère, d'ordre pratique. Je n'entends nullement exposer des critiques, mais je n'oublie pas que l'adoption des crédits supplémentaires presse quelque peu. Je répète que je n'entends pas critiquer ceux qui ont absorbé notre temps. Il y en a eu d'ailleurs des deux côtés de la Chambre.